

## Rénovez en Haut-Bugey : un nouveau dispositif d'aide aux travaux

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, HBA poursuit son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants en mettant en place un nouveau dispositif d'OPAH-RU<sup>1</sup>, également appelé « Rénovez en Haut-Bugey », qui s'élargit à l'ensemble des 36 communes de l'agglomération.

### A qui s'adresse ce dispositif ?

Rénovez en Haut-Bugey permet de financer les projets de rénovation de votre logement portant principalement sur les thématiques suivantes : les économies d'énergie et l'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

Les aides concernent les propriétaires de logements, qu'ils occupent celui-ci à titre de résidence principale ou qu'ils le mettent en location. D'un niveau très important, ces aides peuvent, dans certains cas, couvrir jusqu'à 80% du montant de vos travaux.

Pour les propriétaires occupants, cette aide s'adresse aux ménages modestes. Pour les propriétaires bailleurs, l'aide est conditionnée au respect d'un niveau de loyer.

### Un accompagnement de proximité entièrement financé

Pour toutes informations sur les aides aux travaux et vérifier l'éligibilité à votre projet, contactez URBANIS :

**Par téléphone au 04 82 91 85 03**

ou

#### Lors des permanences

- Tous les jeudis du mois de 9 h à 13 h à Oyonnax, dans les locaux de l'agglomération, 57 rue René Nicod.
- Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis du mois de 9 h à 12 h 30 à Nantua dans les locaux de la MSAP, 36 rue du Collège.

Prenez rendez-vous au préalable sur [www.clicrdv.com/URBANIS-Lyon](http://www.clicrdv.com/URBANIS-Lyon)

*Si vous êtes propriétaires occupants, pensez également à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour vérifier votre éligibilité.*

**ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.**

---

<sup>1</sup> Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain